

Sont présents : 35 participants,
26 producteurs
7 invités – partenaires
2 employés

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le secrétaire, monsieur Jean Dumont, procède à l'ouverture de l'assemblée à 15 h 20.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Gabriel Provost et appuyé par monsieur Mathieu Filion, que monsieur André Roussel soit nommé président d'assemblée.

3. ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire fait la lecture de l'avis de convocation. Il est proposé par monsieur Richard Brault et appuyé par monsieur Pierre Murray, que soit accepté l'avis de convocation tel que reçu.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour. Sur motion dûment proposée par monsieur Richard Brault et appuyée par monsieur Olivier Lanoie, l'ordre du jour de la présente assemblée est adopté tel que présenté au cahier. L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Acceptation de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2024 du Groupe des producteurs de semences
6. Nomination des délégués et substituts à l'AGA du Plan conjoint
7. Levée de l'assemblée

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU PLAN CONJOINT DU 21 FÉVRIER 2024

Le secrétaire en fait la lecture. Sur motion dûment proposée par monsieur Daniel Lanoie et appuyée par monsieur Pierre Paré, il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du groupe de producteurs visés par le Plan conjoint, tenue le 21 février 2024, soit adopté tel que lu.

6. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUBSTITUTS À L'AGA DU PLAN CONJOINT

Les Producteurs de semences du Québec ont droit d'avoir 12 délégués, et trois substituts, à l'assemblée générale du Plan conjoint des Producteurs de grains du Québec.

Le secrétaire précise que les délégués ne doivent pas être délégués de leur région respective dans les différentes filiales des Producteurs de grains du Québec et qu'on n'accepte qu'un seul mandataire par entreprise agricole reconnue.

Sur motion dûment proposée par monsieur Richard Brault et secondée par monsieur Gabriel Provost, il est résolu que les délégués et substituts soient les membres du conseil d'administration et les personnes suivantes :

| DÉLÉGUÉS | |
|------------------------|----------------------|
| 1. André Roussel | 2. Gabriel Provost |
| 3. Marc-Antoine Paquet | 4. Pierre Paré |
| 5. Werner Schur | 6. Jonathan Bergeron |
| 7. Sébastien Proulx | 8. Martin Provencher |
| 9. Éric Laflamme | 10. Paul Adam |
| 11. Daniel Lanoie | 12. Réal Dubuc |
| SUBSTITUTS | |
| 1. Léon Guertin | 2. David Proulx |
| 3. Magalie Dion | |

Le secrétaire communiquera avec les personnes nominées, mais absentes à l'assemblée pour connaître leur intérêt.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur motion dûment proposée par monsieur Pierre Paré et appuyée par monsieur Paul Adam, il est unanimement résolu de lever l'assemblée.

Jean Dumont
Coordonnateur